

Maquillage permanent - Maîtrise Niveau 3

RS3898 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42052
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MAUD ACADEMY · SIRET : 80412534200068

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Certifier l'acquisition de techniques exclusives de maquillage permanent pour une maîtrise totale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification est constituée des axes de compétence suivants :

Compétences d'accueil, hygiène et conseil

- Désinfecter et stériliser son poste de travail en utilisant les désinfectants et antiseptiques requis.
- Accueillir les clientes et leur expliquer le processus de dermopigmentation.
- Remettre les documents légaux et réaliser une photographie avant la dermopigmentation.
- Consigner dans une fiche client les données d'identification des différents matériels et produits utilisés pour l'intervention afin d'en assurer la traçabilité.
- Donner au client (à la cliente) les informations nécessaires aux soins à apporter suite à l'intervention et lui conseiller les produits adaptés.
- Procéder au tri des déchets et à l'asepsie du poste de travail.

Compétences techniques en dermopigmentation

- Dessiner un pré-maquillage provisoire sur la ou les zones concernées pour le faire valider par le/la client(e).
- Embellir les sourcils, les yeux ou la bouche aux moyens de techniques de dermopigmentation originales permettant d'obtenir des effets naturels.

- Rectifier les défauts d'un maquillage permanent préexistant.

- Restaurer un élément de peau traumatisé ou malade en restant au plus proche du naturel.

C1. Désinfecter et stériliser son poste de travail en utilisant les désinfectants et antiseptiques requis.

C2. Accueillir les clientes et leur expliquer le processus de dermopigmentation.

C3. Remettre les documents légaux et réaliser une photographie avant la dermopigmentation.

C4. Dessiner un pré-maquillage provisoire sur la ou les zones concernées pour le faire valider par le/la client(e).

C5. Embellir les sourcils, les yeux ou la bouche aux moyens de techniques de dermopigmentation originales permettant d'obtenir des effets naturels.

C6. Rectifier les défauts d'un maquillage permanent préexistant.

C7. Consigner dans une fiche client les données d'identification des différents matériels et produits utilisés pour l'intervention afin d'en assurer la traçabilité.

C8. Donner au client (à la cliente) les informations nécessaires aux soins à apporter suite à l'intervention et lui conseiller les produits adaptés.

C.9. Procéder au tri des déchets et à l'asepsie du poste de travail.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre majeur.
- Etre titulaire à minima du CAP Esthétique.
- Etre titulaire de la formation Hygiène et Salubrité.
- Avoir un bon niveau de technicité qui peut avoir été acquis soit par le suivi du niveau 2, soit par un an de pratique régulière du maquillage permanent en qualité d'esthéticienne. Dans les deux cas le candidat doit justifier de son travail par l'envoi de photos certifiées (par son employeur et/ou les clients par exemple).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.maud-maquillage-permanent.com>

<https://www.facebook.com/maquillage.permanent.paris>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3898/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	17
Montant total engagé	40 180 €
Coût moyen par dossier	2 364 €
Durée moyenne	17 h
Période	02/2020 – 09/2021
France compétences	75 %
Reste à charge titulaire	18 %
Entreprise	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.